



Les possibilités d'intégrer la nationalité française ?

Par **ouerdia**, le **05/07/2010** à **11:41**

Bonjour,

Je suis étudiante à Paris de nationalité Algérienne 23 ans, j'ai un titre de séjour étudiant. J'ai ma mère de nationalité Française de puis 5 ans, elle est née en 1962, elle a résidé 18 ans en France.

Je veux me renseigner si j'ai le droit d'intégrer la nationalité française par filiation ou non ? Si c'est oui quelle sont les formalités à suivre. Je vous remercie d'avance.

Par **chris_idv**, le **05/07/2010** à **21:38**

Bonjour,

L'acquisition de la nationalité par filiation est possible sur la base de la nationalité du parent au moment de la naissance de l'enfant.

Or votre mère n'est française que depuis 5 ans, donc après votre naissance.

Cordialement,